



le bon conseil

INSCRIPTIONS 2010-2011 PREMIÈRE SESSION EN JUIN

Qui ?

- Les personnes ayant **déjà un membre de leur famille adhérent au BC**
⇒ possibilité de s'inscrire ou de se réinscrire à toutes les activités.

⚠ Concernant le **tennis-école** : les nouveaux arrivants (7, 8 et 9 ans) ne seront définitivement inscrits qu'après un test prévu en septembre.

- Les personnes n'ayant **aucun membre de leur famille adhérent au BC**
⇒ possibilité de s'inscrire uniquement au football et au basket.

Quand ?

Du mercredi 23 juin au vendredi 2 juillet

- le lundi, le mardi, et le vendredi de 15h à 19h
- le mercredi de 10h à 19h
- le jeudi de 15h à 21h (nocturne)
- le samedi de 10h à 13h

⚠ **Aucune place ne sera réservée pendant l'été.**

Apporter ?

Vous trouverez en page suivante l'ensemble des informations et documents indispensables pour l'inscription. Nous vous remercions de vous y référer avec attention, car **tout dossier incomplet ne pourra être accepté.**

Dossier d'inscription complet
à télécharger sur : www.bonconseil.org

Au mois de septembre 2010...

REPRISE DES INSCRIPTIONS

pour **tous (anciens non-réinscrits et nouveaux)**,
dans **la mesure des places disponibles**

- samedi 11 septembre :
Grande Journée des inscriptions (10h-18h)
- du lundi 13 septembre au samedi 25 septembre :
Poursuite des inscriptions avec les mêmes horaires qu'en juin.

REPRISE DES ACTIVITÉS :

- fin août : reprise du foot
- mercredi 15 septembre :
Reprise de toutes les activités,
Réouverture du Foyer Derry,
Bénédictio des cartables à 17H45 dans la Chapelle.


Suivez l'actualité du Bon Conseil sur www.bonconseil.org !

6, rue Albert de Lapparent - 75007 Paris

Tél. : 01 53 69 64 20

lebc@bonconseil.org

INFORMATIONS ET DOCUMENTS INDISPENSABLES

- cette feuille remplie
- les mails individuels (EN MAJUSCULE) des membres de la famille :
 - @
 - @
 - @
 - @
- les téléphones en cas d'urgence :
 - Portable 1 :
 - Fixe :
 - Portable 2 :
- une **photo d'identité** avec le nom et le prénom au dos,
- dans le cas d'une simple adhésion au BC (⇒ accès au Foyer Derry + Bibliothèque) **25 €** à l'ordre de l'AEBC si c'est un chèque
- dans le cas d'une inscription à une ou plusieurs activités du BC **25 € pour l'adhésion au BC + le montant de l'activité choisie**
(pour les plus de 30 ans : **48 € + le montant de l'activité choisie**)
-  Vous trouverez sur le site un tableau indiquant l'ordre des chèques, mais si possible ne les remplissez pas à l'avance.
- le document "**Engagement de l'adhérent**" signé
- pour les mineurs : le talon du "**Règlement du Foyer**" signé
- pour les mineurs : la "**Fiche sanitaire de liaison**" remplie
- pour le tennis-école (en réinscription uniquement), le basket compétition et le foot toute catégorie : un **papier de validation** donné par vos éducateurs.
- éventuellement, un **don** pour aider des familles et soutenir le BC (cf. à côté),

Les documents peuvent être récupérés à l'accueil du Bon Conseil, ou téléchargés sur le site internet www.bonconseil.org dans l'encart "Documents" en haut à droite de la page d'accueil.

Adhésion et Solidarité

En adhérant au Bon Conseil, on entre dans une longue et belle histoire. Adhérer ce n'est pas être client mais entrer dans un projet éducatif qui a 120 ans d'existence ; c'est entrer dans 120 ans d'amitié et de solidarité.

Lieu de brassage ouvert à tous, le Bon Conseil a toujours vécu dans le souci d'aider les parents dans leur tâche éducative et de soutenir les familles qui en avaient le plus besoin.

Chaque année des dizaines de familles sont aidées, des enfants partent en camp avec le BC, des jeunes deviennent animateurs et éducateurs des plus petits, grâce aux dons réguliers ou occasionnels.

Faire un don - qui peut être défiscalisé - c'est donc plus qu'un acte économique ; c'est entrer de plein pied en symphonie avec l'âme du BC.

Faire un don nous permet d'apprendre aux jeunes à donner et à se donner.

Faire un don, c'est permettre que grandissent la reconnaissance et l'estime entre tous.

Faire un don c'est encourager dans leur engagement ceux qui se donnent pour nos enfants et pour l'éducation.

Merci du fond du cœur.

*P. Vincent de MELLO
(Directeur du Bon Conseil)*

DON AU BON CONSEIL

M. Mme. Mlle. : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Fait un don de : € à l'ordre de l'ACBC ou de l'ASBC

Et demande un reçu fiscal : OUI NON

Pour une déduction de 66% du montant dans la limite des 20% du revenu imposable



«Engagement de l'Adhérent»

L'ESPRIT DU BON CONSEIL :

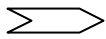
« *Vouloir devenir meilleur avec le Christ* »

« *Rien ne se fait en nous sans Dieu, rien ne se fait en nous sans nous* ».

Abbé Louis Esquerré

Le Bon Conseil a été fondé en 1894 par l'abbé Louis Esquerré, vicaire de la Paroisse Saint François-Xavier. Il a pour but d'aider les familles dans leur mission éducative auprès de tous les jeunes. Cette mission passe par les loisirs, le jeu, le sport, des activités adaptées aux différents âges et par l'apprentissage des responsabilités, dans un esprit et une perspective catholiques, à la lumière de l'Évangile.

Je, soussigné(e), M., Mme.



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

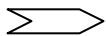
responsable légal de

- l'autorise à pratiquer (indiquer la ou les activités) :

.....

au Bon Conseil durant l'année scolaire 2010-2011,

- et l'autorise à rentrer seul,
- ne l'autorise pas à rentrer seul,



ASSIDUITE AUX ACTIVITES

- m'engage :

- * à **participer aux activités auxquelles je m'inscris, moi ou mes enfants, avec la plus grande régularité, en particulier pour les sports d'équipe** (entraînements et matchs).
- * à **téléphoner systématiquement** au secrétariat du Bon Conseil (tél. :01 53 69 64 20 ou mail : lebc@bonconseil.org), et/ou à l'éducateur concerné *pour prévenir de toute absence à une activité, à un entraînement ou à un match, sachant que ma responsabilité est engagée.*
- * **si mon enfant est inscrit au foot**, à prendre part au roulement des trajets vers les matchs.

Je soussigné(e) (adhérent ou responsable légal pour un adhérent de moins de 18 ans) **déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription, de l'esprit dans lequel les activités sont organisées, du règlement intérieur du Bon Conseil (voir Carnet de Bord 2010-2011), en accepter les modalités et adhérer pleinement à tous les engagements énoncés précédemment.**

Fait à Paris, le :/...../.....

Signature :

Règlement du Foyer Derry

(rendre le talon et conserver le document)

Horaires d'ouverture 2010-2011 :

Lundi – Jeudi – Vendredi : 16h45 à 19h30

Mardi : 16h45 à 18H45

Mercredi : 13h à 19h30

Samedi – Dimanche : 15h à 18h30



Les jeunes fréquentant le Bon Conseil doivent avoir une tenue et un comportement décents, être bienveillants envers chacun et respectueux de la foi catholique annoncée dans la maison.

1. L'accès au Foyer Derry et aux terrains de sport est strictement réservé aux adhérents du Bon Conseil de 6 à 18 ans.
2. Les enfants doivent impérativement donner leur carte d'adhérent lorsqu'ils rentrent dans le Foyer Derry ; ils la reprennent avant de partir. En cas de perte ou de forte dégradation, il leur sera demandé 5 € pour obtenir une nouvelle carte.
3. Les enfants ne peuvent rentrer chez eux tout seul que si leurs parents en ont donné l'autorisation (indiquée sur la carte d'adhérent).
4. Dans le Foyer et sur les terrains (cour basse et cour haute), les jeunes sont sous l'autorité exclusive des animateurs de l'Équipe Derry.
5. Concernant les adultes, seuls les parents sont autorisés (en dehors des activités organisées) à venir au Foyer et sur les terrains pour jouer avec leurs enfants. Les parents sont priés de ne pas s'immiscer dans l'animation du Foyer sans l'autorisation préalable du Directeur du Foyer Derry.
6. Les enfants âgés de moins de six ans ne peuvent en aucun cas entrer dans la salle de jeux ou sur les terrains du Foyer Derry. Dans le cloître, ils restent sous l'entière responsabilité des parents.
7. Les enfants ne peuvent emprunter du matériel que s'ils ont leur carte d'adhérent. Ils s'engagent à le rendre personnellement à l'animateur référent, et sans dégradation. En cas de perte ou de casse, ils s'engagent à le réparer ou à le remplacer.
8. Les éventuels objets de valeurs ainsi que l'argent sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. La Maison décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
9. La pratique du roller et l'introduction de deux roues (sauf activités organisées par nos soins) sont interdites dans la maison. Les jeux de balles doivent être strictement cantonnés dans les cours aux heures d'ouverture du Foyer. Le cloître reste un lieu calme.
10. Les animaux ne sont pas admis dans la Maison. La consommation d'alcool et de Tabac y est interdite, ainsi que l'introduction de toute substance illicite.

**Tout non-respect de ce règlement
pourra être sanctionné par un renvoi provisoire ou définitif du Bon Conseil.**



Je soussigné ai pris connaissance du règlement et des règles de vie 2010-2011 du Foyer Derry. Je m'engage à les respecter.

Fait à Paris, le/...../.....

Signature :



le bon conseil



le bon conseil

Règles de vie du Foyer Derry

Année 2010-2011

- 1. Les éducateurs d'un joyeux bonjour tu salueras!*
- 2. Ta carte d'adhérent, tu présenteras !*
- 3. Sur ta main le tampon, on apposera !*
- 4. Aux porte-manteaux tes affaires, tu suspendras !*
- 5. Les éducateurs et les enfants, tu respecteras !*
- 6. Les vulgarités de ta bouche, tu banniras !*
- 7. Au jeu commun, tu participeras !*
- 8. Pour emprunter du matériel, ta carte tu donneras !*
- 9. Le matériel qu'on te confie, tu chériras !*
- 10. Avant ton départ, le Foyer Derry relaira !*
- 11. De reprendre ta carte, tu te souviendras !*

Cette fiche a été conçue pour recueillir les informations qui pourront être utiles pendant les activités ou le séjour de l'enfant avec le Bon Conseil. Elle évite de vous démunir de son carnet de santé.
 Merci de nous signaler en temps utile les modifications concernant la santé de votre enfant.

1. Enfant : NOM : PRÉNOM :
 (en lettres capitales)
 DATE DE NAISSANCE :/...../..... GARCON FILLE
 POIDS (kg) : TAILLE : GROUPE SANGUIN :

2. Vaccinations:

Se référer au carnet de santé pour remplir le tableau, ou joindre des photocopies de ce carnet.

Vaccins obligatoires	oui	non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates des derniers rappels
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-oreillons-rougeole	
Polyomélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres Vaccins (préciser) :	
Ou tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.
 ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3. Renseignements médicaux :

3.1. TRAITEMENT MÉDICAL : L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui, lequel ?

Si oui, merci de nous joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine, marquées au nom de l'enfant, avec la notice).
 Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

3.2. ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
 ALIMENTAIRES oui non AUTRES oui non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

3.2. ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX : L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

RUBÉOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	VARICELLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	ANGINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	SCARLATINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	OTITE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	OREILLONS oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

